

Le réveil de Saint-Lormel

N° 537

Janvier 2026

La campagne au fil de l'eau

MEILLEURS VŒUX pour 2026

L'année 2025 se termine et 2026 est déjà là.



Cette année verra la fin de mes mandats municipaux : 42 années au service de la commune dont 8 ans en qualité d'adjoint et 8 ans au poste de maire. Au mois de mars prochain, l'heure sera venue de tourner la page.

UNE LONGUE HISTOIRE

Pour clôturer cette longue histoire j'ai cherché le mot qui caractérise le mieux ces mandats successifs. Plusieurs me sont venus à l'esprit : engagement, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, équipe, expérience, loyauté, service public et une grande détermination même si souvent elle est controversée. Mais les principaux sont : plaisir et enthousiasme.

UNE EXPÉRIENCE PASSIONNANTE

Malgré la charge de travail

et les responsabilités, je suis venu chaque jour en mairie avec plaisir. J'ai participé à de nombreuses réunions et suivi beaucoup de dossiers dont le dernier concernant la réhabilitation de l'ensemble mairie/salle polyvalente.

J'ai appris au cours de ces 42 années le fonctionnement public, le rapport avec les autres et le repli sur soi-même dans certains cas.

J'ai souvent été surpris, parfois déçu, quelquefois amusé et même agacé, mais je ne regrette rien. C'est une expérience passionnante et d'une incroyable richesse.

L'HUMAIN AU CENTRE DE LA COMMUNE

Au cœur de la gestion de la commune au quotidien, il y a l'humain : les habitants, les agents communaux et les

élus. Un trio sans qui le service public n'existerait pas.

Je ne peux pas clôturer ce mandat sans adresser mes chaleureux et sincères remerciements à l'ensemble des élus du conseil municipal et aux adjoints qui ont travaillé à mes côtés.

Merci pour votre soutien, votre participation, vos éclairages, votre engagement.

Un grand merci aussi aux agents communaux et plus particulièrement aux deux secrétaires qui m'ont bien accompagné et avec qui il est agréable de travailler.

DES VŒUX DE RÉUSSITE POUR L'ÉQUIPE À VENIR

Je souhaite courage et réussite à celles et ceux qui vont s'engager pour les 6 années à venir et voir plus.

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30) au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :
René BOUAN

Ont participé à la réalisation :

William AUBIN,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORIGNIARD,
Josiane ROBISSEAU,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :
Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

Je termine en souhaitant à toutes et à tous une très belle année 2026, une bonne santé surtout et réussite dans vos projets et activités.

René BOUAN, Maire

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les agents communaux souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux habitants et vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

RÉTROSPECTIVE 2025

Il s'en faut peut-être d'un mois pour que la nouvelle salle polyvalente soit opérationnelle et que nous puissions y organiser la traditionnelle cérémonie pour que les élus présentent leurs vœux aux habitants et dressent le bilan de l'année précédente. Une fois encore, c'est le Réveil qui sera notre intermédiaire.



Durant toute l'année 2025, l'équipe municipale, accompagnée par le personnel communal, a œuvré pour mener à bien divers projets et assurer la bonne marche des services communaux au service de tous.

RESTRUCTURATION DE L'ENSEMBLE MAIRIE-SALLE POLYVALENTE :

La démolition de l'existant nous a réservé quelques désagréables surprises concernant la structure du bâtiment qui ont entraîné des travaux supplémentaires et surtout retardé sensiblement le chantier au 1^{er} semestre 2025.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ LA MAGIE DES FETES DE FIN D'ANNEE À ST-LORMEL

Un grand merci à tous ceux (particuliers, associations, commerces & artisans) qui ont contribué à faire briller et animer la commune. Merci pour tous ces moments de partage et de convivialité où le Père Noël s'est attardé avant son grand voyage.

Depuis la rentrée, les travaux ont été menés à un bon rythme, et s'achèveront au tout début 2026 pour une livraison du bâtiment programmée en février.

VOIRIE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

- La section de voie communale reliant l'Étang Quihouas au Tertre Cado a bénéficié d'un reprofilage et d'un revêtement de la chaussée.
- Les travaux de remise en état de la voie menant à la Ville Hue, financés sur 2025 n'ont pu techniquement être réalisés et sont reportés au printemps 2026.
- Le revêtement de trottoirs rue Dohéneuc et aux Roseraies et la construction d'un aménagement de sécurité de type écluse routière à l'entrée nord de l'agglomération seront réalisés en janvier 2026

LOTISSEMENT COMMUNAL « LE COURTIL SAINT-PIERRE » :

- Les ventes définitives de 9 lots ont été régularisées. La 10e et dernière sera en janvier 2026.
- Plusieurs constructions sont en cours. D'autres seront bâties en 2026.
- La voirie définitive pourrait être réalisée fin 2026.

BÂTIMENTS :

Plusieurs chantiers ont été menés :

- Remplacement du revêtement de sol de la classe des GS-CP.
- Travaux d'entretien dans l'immeuble abritant le bar « Le Stoppie ».
- Enclos paroissial du Vieux Bourg : continuité des travaux de rénovation du mur d'enceinte et installation de toilettes sèches.
- Mise en place d'un abri bus au Vieux Bourg

ENVIRONNEMENT :

2 actions ont été réalisées cette année :

- Le renouvellement de l'opération « Saint-Lormel propre ».
- Un fleurissement saisonnier raisonné et de qualité.

FINANCES COMMUNALES :

Les dépenses d'investissement 2025 concernaient principalement la restructuration de l'ensemble mairie/salle polyvalente dont le coût restera dans l'enveloppe prévue, financée à 46 % par les subventions obtenues, à 42 % par un emprunt, et à 12 % par nos fonds propres.

Les 5 derniers emprunts en cours ont été soldés. Le seul emprunt restant est celui réalisé pour les travaux dans l'ensemble mairie/salle polyvalente.

Comme toutes les années précédentes du mandat, le conseil municipal a décidé de ne pas relever le taux communal des impôts fonciers.

VIE SCOLAIRE :

L'année 2025 a été marquée par :

- La mise en place d'un nouveau dispositif au service périscolaire avec l'aide aux devoirs assuré

2 fois par semaine par 6 bénévoles.

- L'accueil à la rentrée de septembre de Rozenn Guegan, nouvelle enseignante auprès des maternelles qui assure également la fonction de directrice de notre site.
- L'accompagnement des projets de l'équipe enseignante dont celui « je parraine mon potager » avec l'aménagement d'un jardin où les enfants ont participé aux plantations, à l'entretien, à la récolte et pour finir à la cuisson des légumes.

Une veille constante de la qualité des services périscolaires (cantine & garderie).

- La reconduction du spectacle de Noël offert à tous les enfants du RPI financé par les 2 communes.
- Le renouvellement de la cérémonie « Au revoir le primaire ! Bonjour le collège » réservée aux CM2.

La participation des enfants du RPI au défilé cycliste organisé dans le cadre du Tour de Bretagne.

Une amicale des parents d'élèves très active qui, grâce à ses diverses actions et manifestations, a permis notamment le financement d'un voyage de fin d'année scolaire.

SOLIDARITÉ :

- Un banc de la fraternité offert par le Rotary Club a été mis en place dans la cour de l'école dans le cadre du programme pHare (programme d'actions pour lutter contre le harcèlement et l'intimidation à l'école).

- Un don de manuels d'apprentissage de lecture et d'écriture provenant de l'école a été remis à 2 écoles au Sénégal.



LA VIE ASSOCIATIVE :

C'est encore une année très riche avec ses divers ateliers et manifestations dont certains ont été délocalisés grâce à la mise à disposition de locaux par la commune de Créhen que nous remercions vivement.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Le CCAS de Saint-Lormel a organisé un repas champêtre offert en juillet à nos aînés & la distribution de colis gourmands pour les fêtes de fin d'année à ceux qui n'ont pu y participer.

L'ÉTAT CIVIL :

- 8 naissances
- 5 mariages • 4 PACS
- 11 décès

L'URBANISME :

- 18 Permis de construire dont 2 modificatifs
- 30 Déclarations préalables
- 39 Certificats d'urbanisme



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

**DU 16
DÉCEMBRE
2025**

Étaient présents :

AILLET Louis,
BOUAN Chantal,
BOUAN René,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine,
MARTIN Françoise,
MENIER Mireille,
PLESTAN Sylvaine,
RAULT Philippe,
ROBISSOUT Josiane,
SCHMITT Thomas,
SUIRE Thierry

Absents excusés :

AUBIN William,
PORCHER Aurélie
(procuration à
Josiane ROBISSOUT),
SORIGNIARD Catherine
(procuration à Loïc DAUNAY))

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

propositions d'axes de travail, le Conseil Communautaire a validé et approuvé ce schéma le 29 avril 2019 pour la période 2019-2023. Dans la continuité, le 31 janvier 2022, Dinan Agglomération a approuvé le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les communes du territoire, et validé le plan d'actions d'une première Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2021-2024.

La CTG est l'opportunité, pour le territoire, de favoriser la cohérence, l'efficacité et la complémentarité des interventions conduites dans le champ social par les communes, l'agglomération, les partenaires institutionnels ou associatifs. Elle ouvre des perspectives de partenariats et de conventionnements avec l'ensemble des acteurs des politiques sociales. Signé entre la CAF, Dinan Agglomération et les 64 communes, ce contrat d'engagements politiques vise à maintenir et développer les services aux familles.

Afin d'appréhender le renouvellement de ces deux documents socles qui partagent des thématiques communes, dans une même temporalité, le schéma territorial des services aux familles a fait l'objet d'une demande de prolongation auprès de la CAF. Le comité du schéma départemental a également donné son accord pour cette prolongation.

Le comité de pilotage, réuni le 26 juin 2025, a validé le plan d'actions suivant :

- THÉMATIQUE 1 : BIEN GRANDIR SUR MON TERRITOIRE
- THÉMATIQUE 2 : BIEN ACCUEILLIR SUR MON TERRITOIRE
- THÉMATIQUE 3 : BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR MON TERRITOIRE

Ces actions seront portées soit par Dinan Agglomération, soit par les communes, soit par un des partenaires (chaque fiche action identifie le pilote action).

Ces actions ainsi inscrites dans la CTG pourront faire l'objet d'un financement par la CAF. Le conseil municipal approuve les conditions générales concernant la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation Familiale, et les thématiques des fiches actions proposées.

> Convention de prestations assainissement pour 2026

Lors de la création de Dinan Agglomération au 1er janvier 2017, la compétence Assainissement était détenue et exercée par les communes, à l'exception des communes qui constituaient l'ex-Dinan Communauté, à laquelle la compétence avait été transférée bien antérieurement.

Dinan Agglomération est donc compétente depuis le 1er janvier 2018 pour l'exercer sur l'intégralité de son territoire.

Dans le cadre de cette prise de compétences, Dinan Agglomération ne possède pas encore les ressources matérielles et humaines suffisantes, notamment en ce qui concerne les services aux usagers (gestion clientèle, facturation), la gestion courante des stations d'épurations (entretien des abords, analyses hebdomadaire).

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON : CAMPAGNE D'HIVER 2025-2026



L'inscription reste une étape essentielle et obligatoire pour bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du coeur. Elles sont prises tous les jeudis.

La campagne d'hiver qui a débuté le 20 novembre se poursuivra jusqu'à mi-mars 2026 avec une distribution tous les jeudis de 9h à 11h15.

• LES INFOS DE DINAN AGGLOMERATION

> Renouvellement de la Convention Territoriale Globale 2025-2029 avec la CAF

Depuis 2018, Dinan Agglomération s'est engagée dans la démarche d'élaboration de son Schéma intercommunal des services aux familles. Suite au travail de diagnostic et d'élaboration de

daires autocontrôles), les travaux ponctuels assurés par les régies communales. Dans l'attente d'une mise en place homogène de cette organisation, il apparaît donc nécessaire d'assurer pour cette période transitoire, la continuité du service public. Ainsi, une coopération entre la

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en DÉCEMBRE 2009 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

DÉMARCHE :

- **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

- **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport); Livret de famille.

- **À savoir :** il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Commune et Dinan Agglomération a été mise en place par le biais d'une convention de prestation de service visant à préciser les conditions techniques et financières dans lesquelles la Commune assurera, à titre transitoire, des prestations ponctuelles pour le compte de Dinan Agglomération dans le cadre de la compétence Assainissement.

• RPI SAINT-LORMEL - CRÉHEN - Participation au spectacle et goûter de fin d'année

Traditionnellement, les communes de Saint-Lormel et de Créhen offrent un spectacle et goûter à Noël aux élèves du RPI. Cette manifestation aura lieu le vendredi

19 décembre 2025 après-midi à la salle de Créhen.

La Commune de Saint-Lormel s'acquittera auprès de la Commune de Créhen du prix de revient du spectacle et du goûter proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés à Saint-Lormel.

• SALLE D'HONNEUR : un achat de tables

Afin d'équiper la salle d'honneur, la proposition de l'entreprise BRS Bureautique a été retenue pour l'acquisition de 10 tables pliantes « TYM LAFA » 140 X 70 cm plateau stratifié pour un montant de 2 812,60 € HT (livraison et installation incluses) soit 3 375,12 € TTC.

• CUISINE DE LA SALLE POLYVALENTE : pose d'un film occultant

La proposition de l'entreprise ID STORES FERMETURES a été retenue pour la pose d'un film dépoli sur la paroi vitrée de la cuisine de la salle polyvalente pour un montant de 352,05 € HT soit 422,46 € TTC (fourniture et pose).

La séance est levée à 21h30.

• Prochain conseil municipal :

jeudi 15 Janvier 2026. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

→ BARBOTONS DANS LA RIVIERE :

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout-petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ».

En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...

Du lundi 9 février au vendredi 13 mars 2026

- du 9 au 13 février et du 2 au 13 mars : du lundi au vendredi, 14h-17h30 (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)

- du 14 février au 1^{er} mars (vacances scolaires) : du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30 (y compris le samedi 14/02)

Un spectacle spécial petite enfance sera également proposé un samedi des vacances scolaires, suivez nos actualités pour en savoir plus !

Informations à retrouver sur www.maisonpechenature.com ou notre page facebook :

www.facebook.com/maisonpechenature22.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor,
2 rue des grands moulins,
22270 Jugon les Lacs



Le Recensement 2026 à Saint-Lormel

Vos réponses aujourd’hui construisent la vie locale de demain. Les communes de moins de 10 000 habitants font l’objet d’un recensement tous les 5 ans à raison d’un cinquième des communes chaque année.

Cette année, notre commune est concernée par cette opération qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.



POURQUOI SOMMES-NOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats de ce recensement sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, les besoins de la population actuelle (trans-

ports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.).

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Puis, un des agents recenseurs recrutés par la commune, vous fournira soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre, une notice internet contenant vos codes personnels de connexion et les identifiants de votre logement.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité de vous recenser en ligne, l'agent recenseur pourra vous aider pour remplir le questionnaire sur papier.



QUI SONT NOS 2 AGENTS RECENSEURS ?

Les deux personnes recrutées par la commune sont :

Johannes GONNER & Christine THERY-XU (de gauche à droite sur la photo) qui seront accompagnés dans leur mission par Déborah LE DREF, secrétaire à la mairie.

LE RECENSEMENT EST SÛR :

Vos données sont protégées. L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Votre

nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois mais ils ne sont ni enregistrés ni conservés dans les bases de données de l'INSEE lors du traitement des questionnaires.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, ou si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier 2026 veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr

Participer au recensement est un acte civique, c'est aussi une obligation.

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

RAPPEL : Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, se rendre à la Mairie de votre lieu d'habitation ou

en ligne sur le site du service public et se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

DÉLAI D'INSCRIPTION : Pour les municipales de 2026 vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION IMPORTANT : Chaque citoyen peut vérifier lui-même qu'il est bien inscrit sur les listes électorales via l'adresse suivante : <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/serviceen-ligne-et-formulaires/ISE>

Mise à disposition de composteurs individuels pour les habitants avec jardins

Depuis 2024, Dinan Agglomération distribue gratuitement des composteurs individuels aux habitants disposant d'un jardin. En un an, plus de 7 000 foyers de l'Agglomération se sont équipés d'un composteur individuel à travers cette opération.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ HORAIRES DES DÉCHETTERIES :

PLANCOET ZA de Nazareth 02 96 80 29 72
Du 1^{er} novembre au 31 janvier : Lundi 9h - 12h
• Mar., merc., ven. et sam. : 9h - 12h et 14h - 17h
• Jeu. 14h - 17h

MATIGNON Route du Chemin Vert 02 96 41 12 63
Du 1^{er} octobre au 31 mars : Mar., merc., jeu., ven. et sam. : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

→ RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN JANVIER.

Les jeudis 8 et 22 janvier 2026.
Le calendrier de collecte 2026 est disponible en ligne sur le site de Dinan Agglomération
<https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/omaccueil/index.php>



Pour terminer les distributions de proximité dans les communes d'ici l'été 2026, plusieurs modalités de distributions sont proposées :

- S'inscrire et assister à une sensibilisation en salle de 30 minutes pour comprendre les bases du compostage et avoir les réponses à toutes les questions pratiques,
- S'inscrire en regardant une vidéo en ligne de 5 minutes et venir simplement récupérer son composteur,
- Au printemps, s'équiper en déchèterie, sur les temps de présence des Animatrices Biodéchets, sans réservation, avec un échange interactif sur les déchets à mettre dans le composteur.

SENSIBILISATION OBLIGATOIRE

La sensibilisation est obligatoire pour connaître tous les déchets pouvant se composter et les gestes simples pour adopter et garder cette pratique longtemps et sans souci.

TÉMOIGNAGES

Nathalie de Lanvallay

"La sensibilisation donne les clefs pour bien trier et composter sans tracas. Le composteur est gratuit et permet de réduire beaucoup la poubelle."



Yohann de Bobital

"J'adore enfiler mes bottes pour aller au composteur, on se bat avec mon frère pour mélanger comme une potion, c'est magique".



LES DISTRIBUTIONS À VENIR PROCHES DE VOTRE COMMUNE :

• MATIGNON :

Le 24 janvier, 11 et 14 mars, 13 et 16 mai, 17 et 20 juin.

• PLANCOËT

Les 04 et 07 mars, 29 avril et 02 mai.

• ST-MICHEL-DE-PLÉLAN

Le 18 mars.

• DINAN

Les 01 et 04 avril, 27 et 30 mai, 24 et 27 juin.

• TRÉBÉDAN

Les 22 et 25 avril

• SAINT-LORMEL

Les 03 et 06 juin

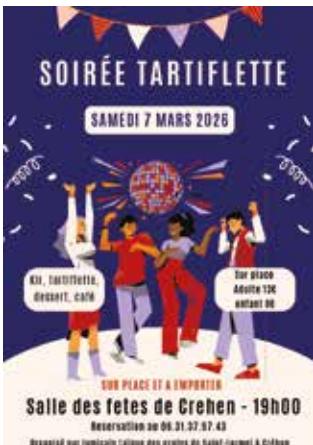
POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Toutes les dates et lieux sont disponibles sur le site internet www.dinan-agglomeration.fr
Service Réduction et Collecte des Déchets de Dinan Agglomération

02 96 87 72 72

ou : dechets@dinan-agglomeration.fr

Des nouvelles des écoles Saint-Lormel /Créhen



AMICALE LAIQUE :

Toute l'équipe de l'Amicale vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous remercions chaleureusement les habitants de Saint-Lormel ainsi que les parents d'élèves, l'équipe municipale, l'équipe pédagogique et périscolaire pour leur soutien lors de nos dernières manifestations : benne à ferraille, achats de chocolats et de sapins pour les fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 mars à la salle des fêtes de Créhen pour une soirée tartiflette sur place ou à emporter. N'hésitez pas à réserver vos places. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, nous proposons un service de livraison à domicile.

Réservations : 06 31 37 97 43 ou 06 47 97 26 60

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2026-2027 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ CALENDRIER
DES PERMANENCES
DU MÉDIATEUR
DE JUSTICE :



Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider. Une fois par mois (le 2^e mardi du mois) il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 12 h à la maison des services de Planoët.

Tél : 05 57 27 00 00

→ LES COMPAGNONS DU DEVOIR : JOURNÉES PORTES OUVERTES LES 24 ET 25 JANVIER 2026 ET LE 21 MARS 2026.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France ont le plaisir de vous informer de l'organisation de leurs journées portes ouvertes dont, cette année, le thème est « Se former à un métier concret et utile ». Cet évènement se déroulera dans une cinquantaine de sites en France, les 24 et 25 janvier 2026 et le 21 mars 2026.

Nous offrons l'opportunité aux collégiens et lycéens de s'épanouir dans un métier qui a du sens grâce à une formation en alternance, comprenant un programme de mobilité internationale Erasmus. Chaque année, nous formons plus de 11000 jeunes hommes et femmes dans plus de 35 métiers. Issus de secteurs variés comme le bâtiment, l'aménagement, l'industrie ou encore la gastronomie, les formations vont du CAP à la licence professionnelle et/ou l'exécutive master. Notre centre de formation est certifié Qualiopi pour les actions de formation et les actions de formation par apprentissage.

A l'issue de leur premier niveau de diplôme - CAP ou bac professionnel -, nous encourageons les jeunes qui le souhaitent à continuer de se former en France et à l'étranger pour devenir Compagnons. L'apprenant ou l'apprenante intègre le Tour de France et voyage d'une maison de Compagnons à une autre pour se former en alternance dans une nouvelle entreprise chaque année. La progression des jeunes s'insère dans une culture du métier, une histoire, une exigence de qualité et de rigueur.

Bien plus que de simples journées portes ouvertes, cet évènement propose une véritable immersion dans l'univers des métiers. Les visiteurs pourront assister à des démonstrations concrètes de savoir-faire, découvrir les ateliers en activité avec des jeunes en formation et échanger directement avec des apprentis et apprenties ainsi que des formateurs et des formatrices.

Où participer aux Journées Portes Ouvertes ?

En Bretagne : Brest, Rennes, Saint-Brieuc.

Informations et adresses :

www.formezvousautrement.fr





VIE COMMUNALE : associations et entreprises

COMITE DES FETES :

• Atelier de vannerie :

L'Atelier vannerie se tiendra tous les jeudis de 14h à 17h30 à la salle du chalet de Créhen (derrière la salle polyvalente) du 8 janvier au 2 avril 2026. L'atelier est complet pour la saison mais nous acceptons les visites. Contact : A. Suire au : 06 45 75 65 35

• Découp'pliages de livres :

de 14h à 17h30, salle d'honneur de la mairie, le mardi 20 janvier. Participation de 5 € pour le trimestre. INFOS : Agnès Suire au 06 45 75 65 35

• Téléthon du 6 décembre :

Grâce au super travail de l'ensemble des acteurs : bénévoles à la confection et à la vente des gâteaux, donateurs de denrées, le Comité des Fêtes a remis la somme record de 2243,50€. Un grand merci aux acheteurs de gâteaux pour leur générosité.

• Assemblée générale :

Le bureau du Comité des Fêtes présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Il invite ses membres et toutes personnes intéressées (ou qui veulent découvrir nos activités) à participer à l'Assemblée Générale du comité qui se déroulera le samedi 17 janvier 2026 à 18h à la salle d'honneur de la mairie de Saint-Lormel.

• Patchwork

de 14h à 16h, salle des prévayes à la mairie, les lundis 5, 12, 19 et 26 janvier 2026. Infos au : 06 99 95 39 91

• Couture créative

de 14h à 17h00, salle d'honneur de la mairie, les 6, 13 et 27 janvier 2026. Infos au : 06 28 20 52 72

• Atelier « Initiation au Dessin et à la Peinture » :

de 14h à 16h30, salle des Prévayes à la mairie. Prochaine date : jeudi 22 janvier 2026. Se munir d'un bloc de papier dessin. Infos : Catherine BRELAUD : 06 28 20 52 72

• "Nuits de la lecture" le vendredi 23 janvier :

Le thème retenu pour cette dixième édition nationale est : VILLES ET CAMPAGNES. LORMELIMELO privilégie en 2026 une animation à destination d'un public scolaire. L'association a invité le conteur WILLIAM LANDIN, pour un spectacle de contes qui s'adresse aux enfants de 3 à 11ans. Ce spectacle CONTES se déroulera VENDREDI 23 JANVIER de 17H à 17H45, à l'école de ST LORMEL. Animation gratuite. Infos au 06 73 36 53 36 ou au 06 99 95 39 91

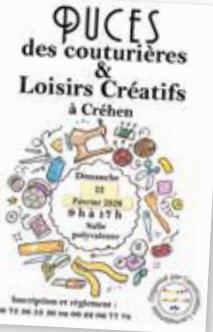


LORMELIMELO :

• ANNULATION

Assemblée générale :

Initialement prévue le vendredi 16 Janvier, la tenue de l'AG est reportée en février 2026. La date exacte sera communiquée ultérieurement.



• Les puces des Couturières :

dim. 22 février 2026 : les inscriptions sont ouvertes.

Programmation culturelle

Plancoët Plélan

• "LA FABULEUSE HISTOIRE DE BASARKUS" Cirque et danse

Dimanche 25 janvier à 17h00 - Salle Solenval / Planoët
8€ / 6€

• "PLÖF"

Compagnie les deux mains gauches

Chaos croquignolesque
Vendredi 30 janvier à 20h30 - Salle Solenval / Planoët
19€ / 15€ / 6€

+ d'Infos : 02 96 87 03 11 (Théâtre des Jacobins) ou 02 96 84 00 57 (Office de Tourisme de Planoët) ou sur <http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>

vendredi : 17h - 18h • Mercredi : 14h - 18h • Samedi : 10h - 12h. Depuis le mois de novembre chaque mercredi à partir de 14h, Anne de la Biannette est présente avec sa crêperie ambulante sur notre parking. Elle propose crêpes, galettes et gâteaux bretons.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ MSA D'ARMO-RIQUE : SOIRÉE THÉÂTRE DÉBAT



Les MSA de Bretagne, la Mutualité Française Bretagne et le Collectif Misaco Centre Bretagne (Mission d'accompagnement de collectifs autour de la prévention de la souffrance psychique et du phénomène suicidaire) organisent une soirée théâtre-débat sur le bien-être agricole, jeudi 8 janvier 2026 à 20h, au Centre culturel Mosaïque à Le Mené.

La pièce interactive « Bien dans mes bottes » abordera, avec sensibilité et humour, les réalités du quotidien agricole.

La représentation sera suivie d'un temps d'échanges avec les acteurs du territoire. Entrée gratuite - Ouvert à tous.

VERGER CROC FRUITS :

Landry et Anaïs, du Verger Croc Fruits, vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La vente directe à la ferme est ouverte jusqu'au mois d'avril. Nous en profitons pour vous rappeler les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et